



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4947

Approbation d'une convention de dépôt entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et le Musée des métiers de la chaussure de Sèvremoine pour la mise en dépôt à Gadagne de trois paires de chaussures Bally

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4947 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT ENTRE
LA VILLE DE LYON / MUSEES GADAGNE ET LE MUSEE
DES METIERS DE LA CHAUSSURE DE SEVREMOINE
POUR LA MISE EN DEPOT A GADAGNE DE TROIS
PIRES DE CHAUSSURES BALLY (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Neuf ans après la réouverture de ses deux parcours permanents, les Musées Gadagne ont souhaité les faire évoluer pour qu'ils correspondent davantage aux attentes des publics et à la vocation du musée, dans le cadre de la reformulation de son projet culturel.

Le renouvellement du parcours permanent du Musée des arts de la marionnette (MAM), démarré en 2017, a été achevé en novembre 2018.

La refonte du parcours permanent du Musée d'histoire de Lyon (MHL) se fera de manière progressive, de 2019 à 2022, sans fermeture totale du musée, suivant un phasage de remaniement de la muséographie, espaces après espaces.

Le parcours permanent actuel de ce musée couvre 1 660 m², répartis en trente salles, avec 1 500 pièces exposées selon une présentation principalement chronologique, de l'Antiquité au XX^{ème} siècle.

Son renouvellement repose à la fois sur un nouveau positionnement stratégique du musée et sur une volonté de moderniser sa muséographie afin de toucher un public plus diversifié et plus jeune.

Par une approche thématique, en 4 parties indépendantes, le musée offrira la possibilité d'une visite à la carte.

« Portraits de Lyon », qui ouvrira au public en décembre 2019, est la première exposition introductive qui s'inscrit dans le projet de modernisation globale du parcours permanent du musée d'histoire de Lyon, lui permettant de réaffirmer sa fonction politique et sociale et devenir un véritable musée de ville et de territoire.

Le musée souhaite mettre en scène le récit de la ville de Lyon et permettre aux visiteurs et habitants de comprendre leur ville en reliant l'histoire urbaine collective à leur propre parcours personnel.

Ainsi, dans le cadre de l'exposition « Portraits de Lyon », les musées Gadagne présenteront au public des objets du quotidien de différentes époques de l'histoire de la ville et, parmi ces objets, le musée souhaite exposer des paires de chaussures de différentes périodes.

Les musées Gadagne, ne disposant pas dans leurs collections de chaussures du XX^{ème} siècle, se sont rapprochés du musée des Métiers de la Chaussure de Sèvres, consacré à la thématique de la chaussure et qui possède une collection importante de chaussures (environ un millier répertoriées) afin d'accueillir en dépôt une paire de souliers Charles IX, Bally-Camsat, cuir et bois des années 30.

La convention de dépôt jointe au présent rapport formalise les modalités de ce dépôt.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 2, lire :

- lire :

« Les musées Gadagne, ne disposant pas dans leurs collections de chaussures du XX^{ème} siècle, se sont rapprochés du musée des Métiers de la Chaussure de Sèvremoine, consacré à la thématique de la chaussure et qui possède une collection importante de chaussures (environ un millier répertoriées) afin d'accueillir en dépôt une paire de souliers Charles IX, Bally-Camsat, cuir et bois des années 30. »

- au lieu de :

« Les musées Gadagne, ne disposant pas dans leurs collections de chaussures du XX^{ème} siècle, se sont rapprochés du musée des Métiers de la Chaussure de Sèvremoine, **seul musée en France** consacré à la thématique de la chaussure et qui possède une collection importante de chaussures (environ un millier répertoriées) afin d'accueillir en dépôt une paire de souliers Charles IX, Bally-Camsat, cuir et bois des années 30. »

DELIBERE

- 1- La convention de dépôt d'une paire de souliers Charles IX, Bally-Camsat, cuir et bois des années 30, établie entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et le Musée des Métiers de la Chaussure de Sèvremoine, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER